



Rapport de la réunion

1. La réunion du groupe de rédaction de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies a repris le 22 septembre 2023 selon des modalités hybrides, sous la direction des Vice-Présidents, MM. les Ambassadeurs Tovar da Silva Nunes (Brésil) et Kozo Honsei (Japon), la coprésidence étant assurée par M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud) et M. Roland Driecé (Royaume des Pays-Bas), et la vice-présidence par M. Ahmed Soliman (Égypte) et le D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande).
2. Comme convenu précédemment par l'organe intergouvernemental de négociation, la réunion du groupe de rédaction a repris à huis clos, avec la participation des États Membres, des Membres associés, des organisations d'intégration économique régionale, le cas échéant, et des délégations des observateurs que sont le Saint-Siège et la Palestine. Elle n'a pas été diffusée publiquement sur le Web.
3. Les Vice-Présidents ont fait le point sur la coordination entre les Bureaux de l'organe intergouvernemental de négociation et du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005), ainsi que sur les séances d'information conjointes portant sur des questions qui intéressent les deux processus. Le Secrétariat a fait le point sur la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies et sur l'approbation de la déclaration politique le 20 septembre 2023.
4. Conformément au rapport d'étape de la réunion (document A/INB/DG/3), les cofacilitateurs des réunions informelles du groupe de rédaction ont présenté des rapports à la reprise de la réunion concernant : les articles 4 (Prévention des pandémies et surveillance de la santé publique) et 5 (Renforcement de la prévention et de la préparation face aux pandémies au moyen d'un principe « Une seule santé ») (examinés en même temps), avec l'Inde, la République-Unie de Tanzanie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord comme cofacilitateurs ; l'article 9 (Recherche-développement), avec le Mexique et la Norvège comme cofacilitateurs ; l'article 11 (Codéveloppement et transfert de technologies et de savoir-faire), avec l'Arabie saoudite, la Colombie et les Philippines comme cofacilitateurs ; l'article 12 (Accès et partage des avantages), avec l'Australie et l'Éthiopie comme cofacilitateurs ; et l'article 13 (Chaîne d'approvisionnement et logistique), avec l'Indonésie et le Pakistan comme cofacilitateurs. Le groupe de rédaction a remercié les cofacilitateurs pour leur travail, a pris note avec satisfaction des rapports et des commentaires écrits et a formulé des observations.

5. Avant la septième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, le Bureau organiserait une réunion d'information à l'intention des États Membres et des parties prenantes concernées en octobre 2023 sur le texte de négociation proposé.

6. Les participants ont examiné et approuvé le rapport de la réunion et les Vice-Présidents ont clos la session.

= = =